

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DE : *la marne*

Intitulé du concours ou de l'examen : *Devoir technique principal de 1^{ère} classe*

CONCOURS	<input checked="" type="checkbox"/> (1)	Interne	<input checked="" type="checkbox"/> (1)
		Externe	<input type="checkbox"/> (1)
EXAMEN	<input type="checkbox"/> (1)	Troisième voie	<input type="checkbox"/> (1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le *18 janvier 2024*
à *Beaune*

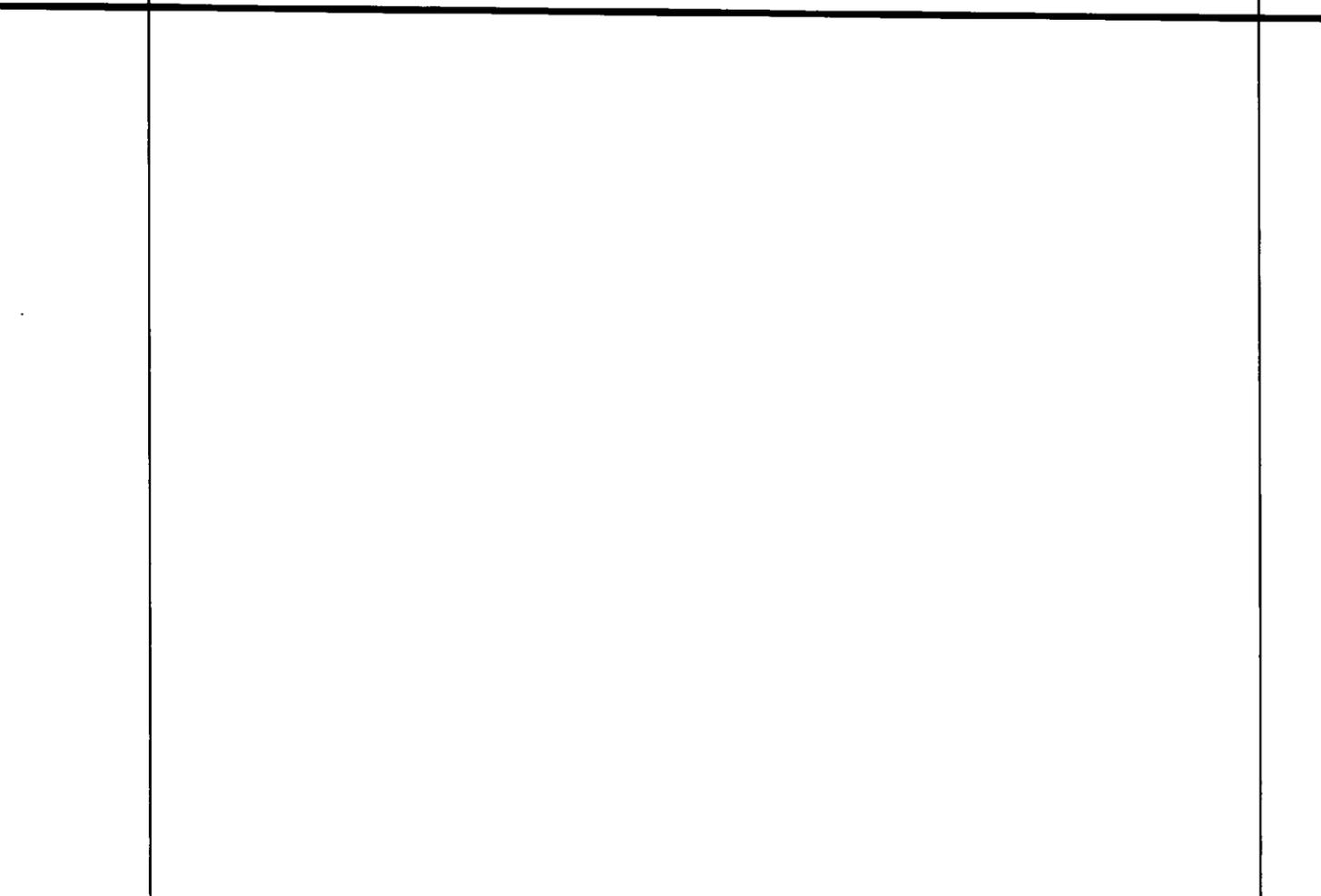
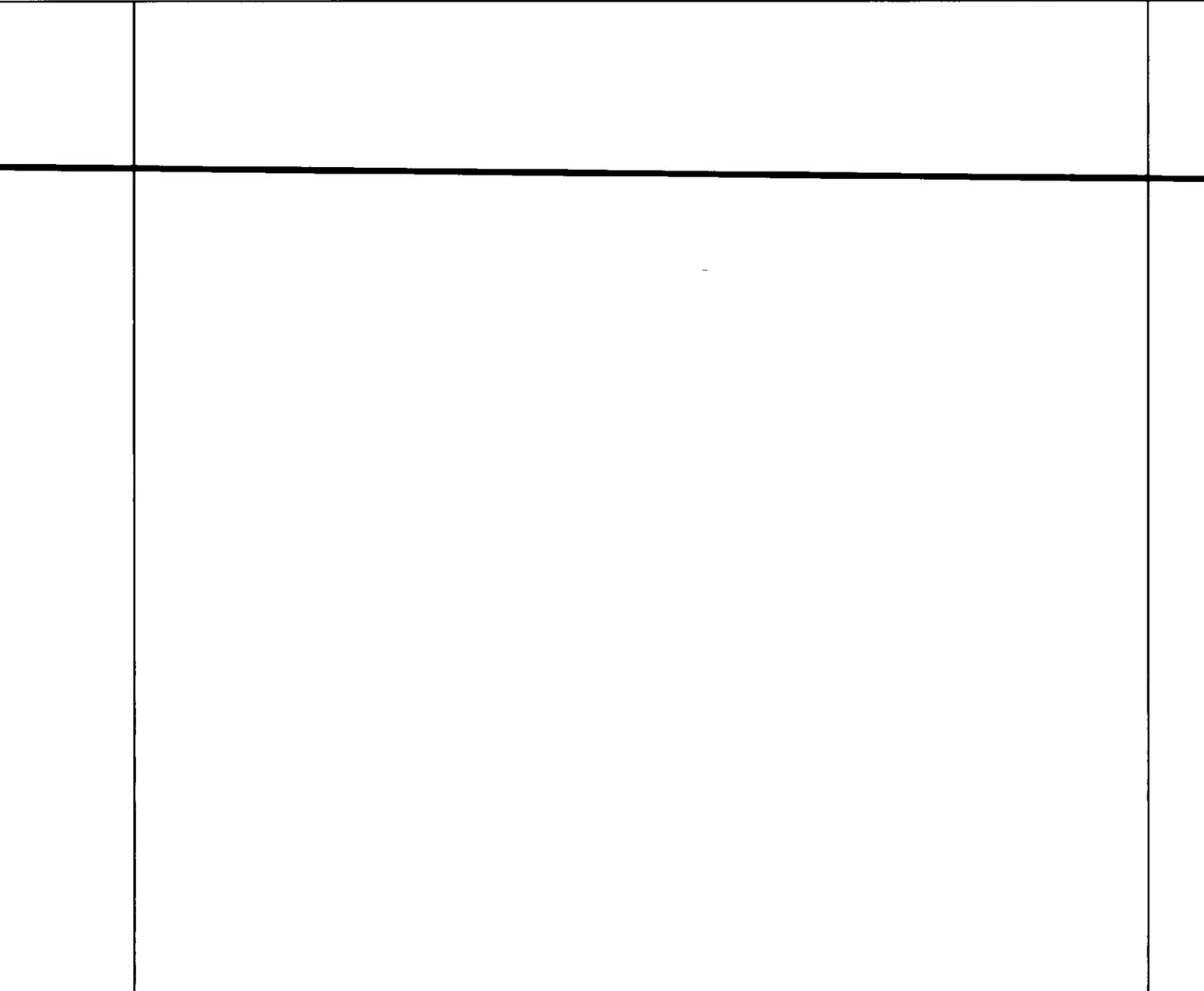
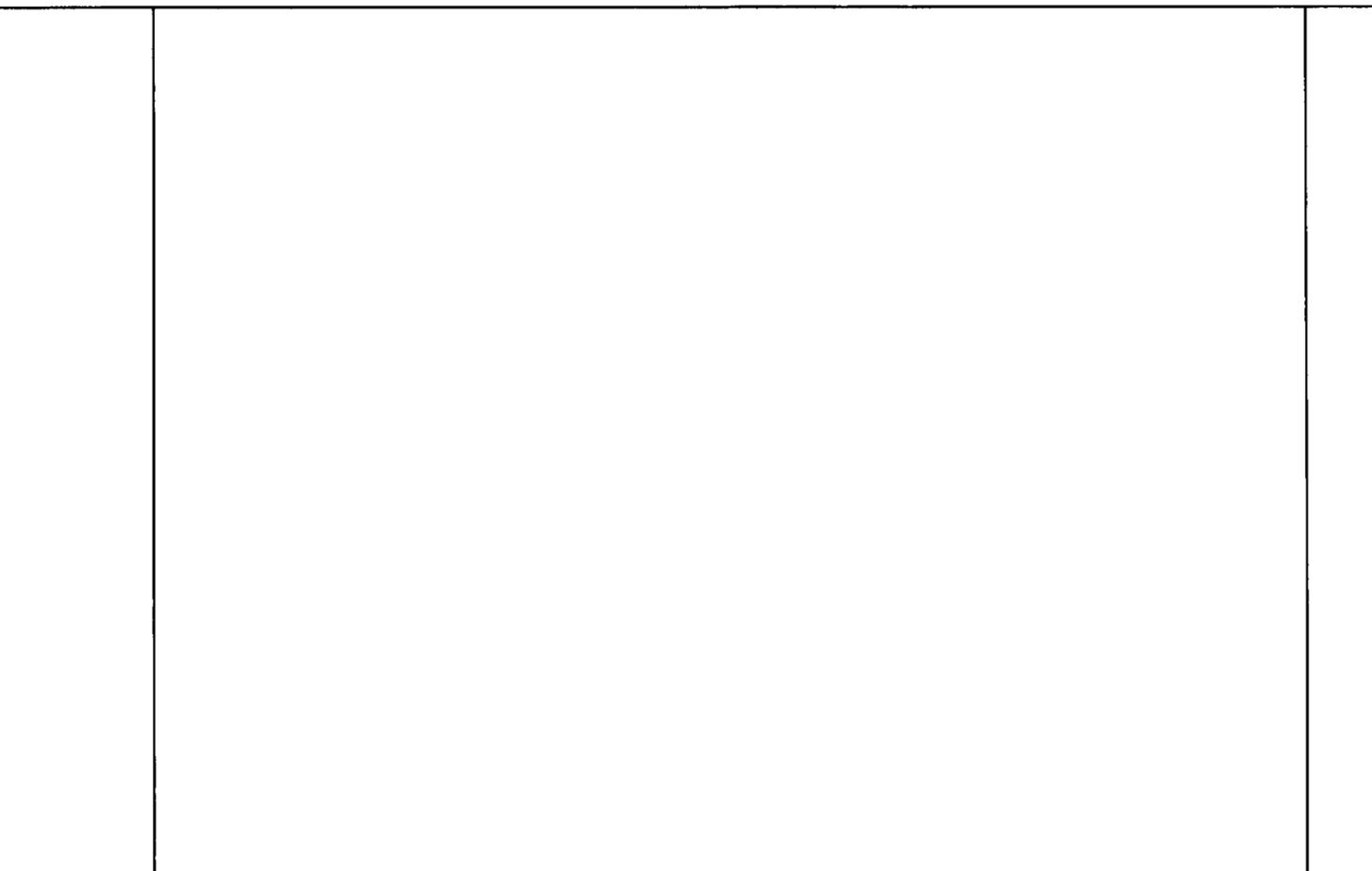
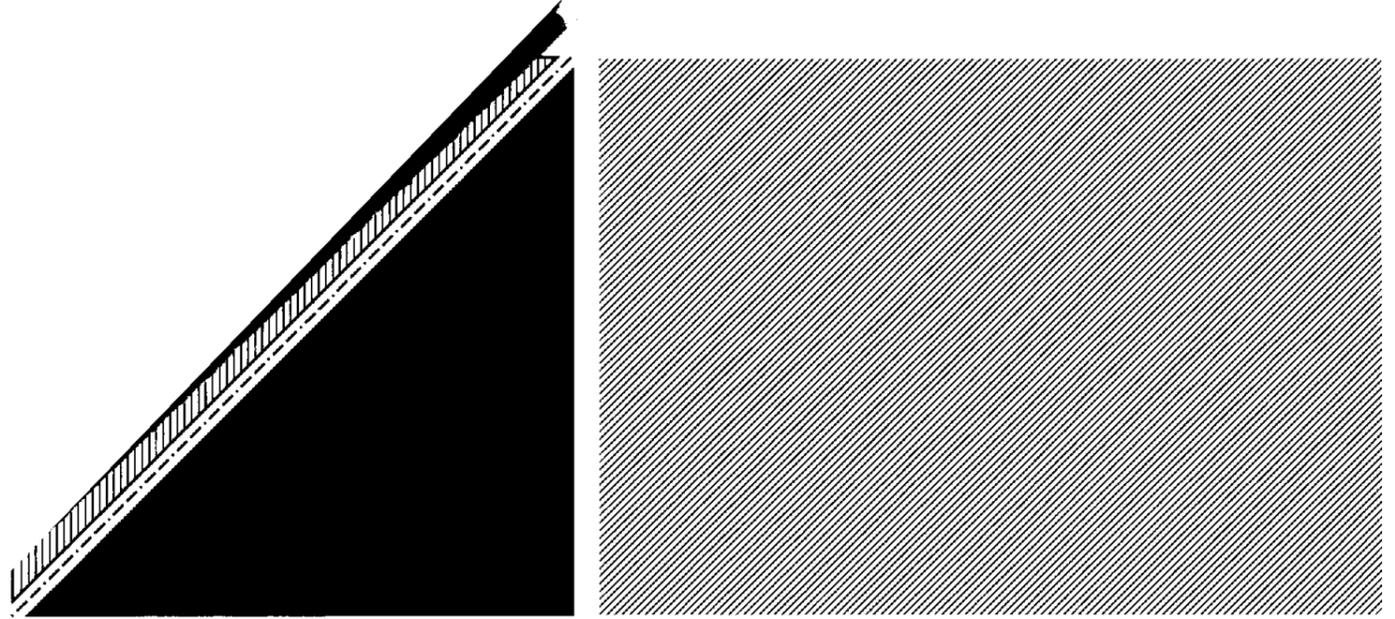
Epreuve de *réponses à une série de questions*
Spécialité et/ou option : *Hygiène d'environnement*
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat

Cadre réservé à l'administration


3891560122

Humecter, rabattre et coller la partie gommée
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

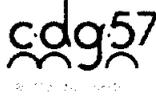




3891560122

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

CENTRES DE GESTION



CONCOURS INTERNE ET EXTERNE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE

SESSION 2024

SERIE DE QUESTIONS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

L'épreuve consiste en la vérification, au moyen d'une série de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, des connaissances théoriques de base du candidat dans la spécialité au titre de laquelle il concourt (durée : une heure ; coefficient 2).

Durée : 1 heure 00

Coefficient : 2

SPÉCIALITÉ : ENVIRONNEMENT HYGIÈNE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous rédigerez vos réponses exclusivement sur le présent sujet. Si toutefois vous manquez de place, complétez votre réponse sur la copie mise à votre disposition en reportant le numéro de la question correspondante.
- Un seul sujet est donné au candidat. Aucun autre exemplaire du sujet ne pourra lui être fourni.
- Seule l'encre noire ou l'encre bleue foncée est autorisée (bille, plume ou feutre). L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur sera considérée comme un signe distinctif.
- L'utilisation d'une calculatrice autonome et non programmable est autorisée. Toutefois, en cas de défaillance de cette dernière, le candidat peut la remplacer par une autre. Sont interdits les échanges de machines entre les candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices.
- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, ni la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de personne, ni nom non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe, ni ordre de feuille de brouillon (feuille de copie).
- Votre identité devra uniquement être reportée dans la partie cachetée de la copie. Vous prendrez soin de rebattre la partie pliée et de la coller en humectant les bords pour garantir votre anonymat.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce sujet comprend 6 pages.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Question 1 (1,5 point) :

Quels sont les EPI obligatoires d'un agent de collecte de déchets urbains, cochez les EPI dans le tableau ci-dessous ?

Vêtements haute visibilité (classe 2)	X
Combinaison de travail	
Chaussures de sécurité	X
Gants de protection contre les piqûres / coupures	X
Gants de protection contre le froid (fourrés, sous-gants thermiques)	
Casque	
Protection auditive	
Gants de protection chimique	
Lunettes de protection	

Question 2 (1 point) :

Qui est en charge de l'enlèvement de cadavres d'animaux sur la voie publique ?

les agents de nettoyage de la voirie

Question 3 (2 points) :

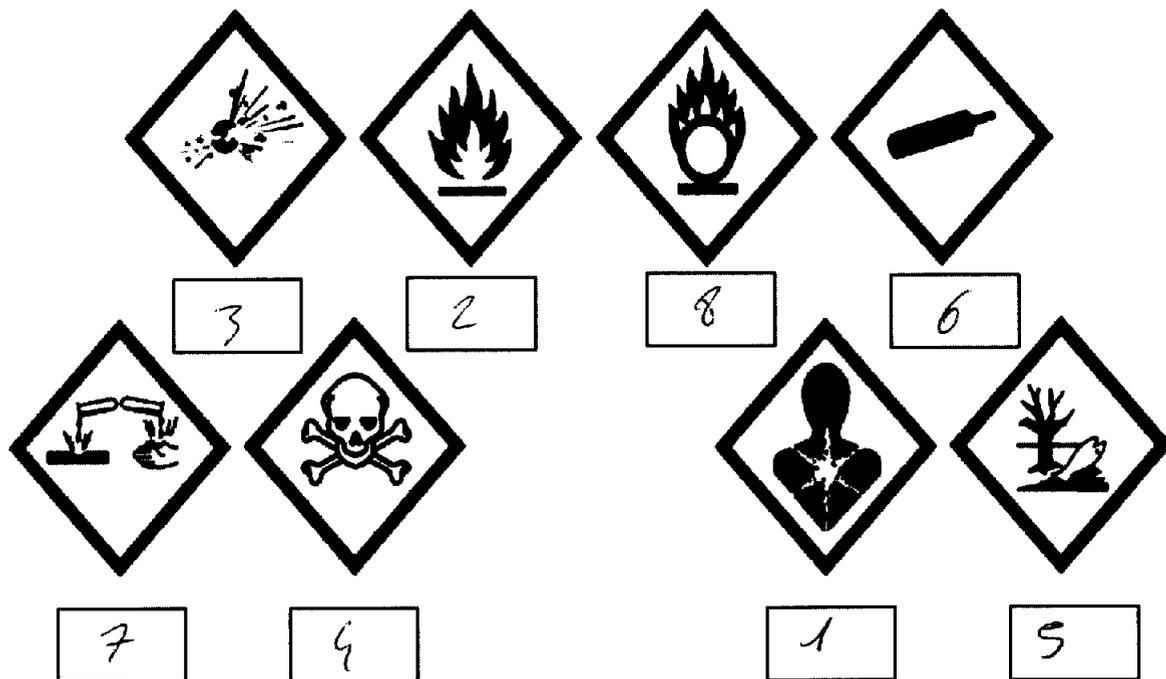
Qu'est-ce qu'un encombrant ? En citer au moins 4.

Un déchet ne pouvant pas être collecté par une collecte traditionnelle de déchets urbains.
exemple : - canapé
- gazinière
- réfrigérateur
- table à manger

Question 4 (4 points) :

Sous chaque pictogramme ci-dessous, notez le numéro du risque correspondant :

- | | |
|----------------|------------------------------------|
| 1. Cancérogène | 5. Danger pour le milieu aquatique |
| 2. Inflammable | 6. Gaz sous pression |
| 3. Explosif | 7. Corrosif |
| 4. Toxique | 8. Comburant |



Question 5 (1,5 point) :

Quelles sont les trois règles à respecter lors d'un nettoyage de locaux ?

- aérer
- respecter les dosages et les consignes d'utilisation des produits
- porter les protections adéquates (gants, lunettes, etc)

Question 6 (1,5 point) :

Qui est en charge d'évaluer de manière officielle la qualité des eaux de baignade d'une piscine et par quels indicateurs ?

les agents chargé de contrôle sanitaire,
grâce à un testeur de PH et de qualité de
l'eau

Question 7 (1 point) :

Quel est le bon taux de pH pour une piscine ?

Entre 6,5 et 7,5

Question 8 (1 point) :

Pourquoi l'eau d'une piscine peut être trouble ?

à cause d'un excès de chlore

Question 9 (1 point) :

Quels sont les avantages et les inconvénients du traitement de l'eau au chlore ou à l'ozone ?

avantages : avoir une eau "propre", sans
bactéries permettant une baignade sans risques
inconvénients : un excès peut provoquer une
gêne ou une irritation ainsi qu'une eau trouble

Question 10 (1 point):

L'Ozone est-il transportable comme le chlore gazeux ?

Non il n'est pas transportable

Question 11 (1,5 point) :

Sur la notice d'utilisation d'un produit d'entretien, il est noté "Diluer 10 mL de produit dans 1 L d'eau."

Pour un seau de 4 L d'eau. Quelle quantité de produit doit-on ajouter en ml et en cl ?

$$10 \times 4 = 40$$

on doit ajouter 40 ml ou 4 cl pour un seau de 4L

Le flacon contient 0,8 litre de produit. Combien de seaux pourra-t-on réaliser ? Détaillez votre calcul.

$$0,8L = 800 \text{ ml} \quad 1 \text{ seau} = 40 \text{ ml de produit}$$

$$800 \div 40 = 20$$

avec 0,8L de produit nous pourrions réaliser 20 seaux

Question 12 (3 points) :

Vous devez mettre en place un contrat d'entretien des locaux. Le prestataire vous annonce un coût de 3 euros / m² pour un mois (avec un passage par semaine / 4 par mois) pour une durée d'engagement d'un an.

Le bâtiment en question s'étend sur 2 niveaux de la même surface.

La longueur est de 37 m, la largeur est de 22 m

Calculez la surface totale du bâtiment. Détaillez votre calcul.

$$37 \times 22 = 814 \text{ m}^2 \text{ pour un étage}$$

$$814 \times 2 = 1628 \text{ m}^2 \text{ pour deux étages}$$

la surface du bâtiment est de 1628 m²

Calculez le coût du contrat d'entretien mensuel. Détaillez votre calcul.

3 € / m^2 pour un mois

$$3 \times 1628 = 4884$$

le coût du contrat pour un mois est de
4884 euros

Calculez le coût pour 8 passages. Détaillez votre calcul.

1 mois = 4 passages = 4884 €

$$8 \text{ passages} = 4884 \times 2 = 9768 \text{ €}$$

le coût pour 8 passages est de 9768
euros.